

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)


Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h--

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : thème2histoire ; thème3géographie ; thème4histoire ;

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 6



Première partie : questions (10 points)

1. Dater et classer par ordre chronologique les événements suivants en les recopiant sur votre copie :

- instauration du Second Empire ;
- autorisation du droit de grève ;
- proclamation de la Seconde République.

2. Caractériser le régime politique de Napoléon III.

3. Justifiez l'affirmation suivante : « La révolution de février 1848 affirme les grands principes démocratiques et républicains ».

4. « La diversification des espaces ruraux peut entraîner des conflits d'usage ». Justifiez cette affirmation.

5. Choisissez et recopiez sur votre copie la proposition qui résume « La multifonctionnalité des espaces ruraux » :

- les espaces ruraux sont avant tout touristiques.
- les agriculteurs diversifient leur production.
- on peut à la fois y résider, travailler, produire, profiter des loisirs et du cadre de vie.

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 <small>Liberté • Égalité • Fraternité</small> <small>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</small>	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
	Né(e) le :			/			/													

1.1

Le candidat choisit l'un des deux sujets au choix.

Sujet d'étude : Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme

Document 1 : Extrait du carnet de route de Laurent Pensa musicien- brancardier.

« Samedi 16 septembre

Nous ne sommes pas dérangés avant neuf heures environ. Nous transportons, à deux équipes, les corps du commandant Guidon et du lieutenant Sérignac. Nous pouvons avoir, chez les Divisionnaires, deux poussettes avec lesquelles nous arrivons sans trop de fatigue aux cuisines. Les corps de ces officiers sont chargés sur une voiture. Nous pouvons manger un peu et boire du café aux cuisines. Nous pouvons également y remplir nos bidons d'eau. Après nous être restaurés, nous rentrons non sans nous faire bombarder de trop près. (Mr Brizard a marché avec nous pour nous relayer). Nous avons pu constater à « Messimi » les effets d'un bombardement en règle. Tous les blessés que nous avons transportés la nuit précédente et qui n'avaient pas été évacués avec assez de rapidité par les brancardiers de l'arrière ont été achevés là.

Le reste de la journée nous sommes tranquilles. Il n'y a pas de blessés. Vers sept heures du soir, bombardement du ravin où nous logeons. Nous craignons un peu non pour notre sape, car bien qu'elle soit solide, elle est très mal orientée. Nous sommes envahis encore une fois (comme la veille) par une fumée âcre. Vers dix heures on vient chercher l'équipe dont je fais partie qui est désignée pour aller au poste de secours du 2^e bataillon.

Nous partons, ayant pour guide l'équipe de brancardiers du bataillon qui était venue avec un blessé. Nous n'avons pas à essuyer un fort bombardement. Nous arrivons en une vingtaine de minutes à la route de Béthune¹ où est le poste de secours et recevons l'ordre du médecin de rester dans une sape très profonde en attendant que l'on nous demande. (1 200m des lignes) Cette route de Béthune est bombardée d'une façon effroyable et sans arrêt. Nous nous installons au fond de cette sape pour dormir, mais les détonations, les éboulements, les gaz dégagés par les obus nous en empêchent. Vers cinq heures du matin, nous sommes demandés pour porter un blessé (lieutenant Bury) au poste de secours. Nous rentrons sans encombre et sans être bombardés. Nous nous couchons et dormons toute la matinée ».

Note :

1. Route reliant Péronne à Arras et le long de laquelle se situe la ligne de front lors de l'offensive française dans le secteur de Bouchavesnes-Rancourt en septembre 1916.

Source : Extrait du carnet de route de Laurent Pensa musicien brancardier au 31^e régiment d'infanterie de Paris (Front de la Somme, septembre 1916), disponible sur le site du CRDP de l'Académie d'Amiens.

Document 2 : le mémorial de Thiepval inauguré en 1932 par Albert Le brun, président de la République et le Prince de Galles.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : BNF, département Estampes et photographie, EI-13 (2955), Agence de presse Mondial Photo-Presse, photographie de l'inauguration du mémorial de Thiepval par Albert le brun, président de la République, Paris, 1932, 13 x 18 cm.

Questions :

1. Présentez la bataille de la Somme et identifiez en les combattants (nationalités). (Documents 1 et 2)
2. Caractérissez les épreuves subies par les combattants pendant la bataille. (Document 1)
3. Que commémore le mémorial de Thiepval ? (Document 2)
4. La bataille de la Somme fut coûteuse en vies humaines et ses traces marquent encore le paysage aujourd'hui. Justifiez cette affirmation. (Documents 1 et 2)

Modèle CCYC : ©DNE																												
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																												
Prénom(s) :																												
N° candidat :											N° d'inscription :																	
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	(Les numéros figurent sur la convocation.)																											
Né(e) le :			/			/																						

1.1

Sujet d'étude : L'Autriche-Hongrie de 1914 au traité de Saint-Germain

Document : Le Traité de Saint-Germain et le démembrement de l'Autriche

« Aucun traité n'a, depuis des siècles, consacré des changements dans le statut territorial de l'Europe comparables à ceux qu'a sanctionné le traité de Saint-Germain, signé entre les Alliés et le Gouvernement autrichien le 10 septembre 1919.

La première remarque qui s'imposera aux historiens futurs est que ce traité signifie la disparition d'un État de 50 millions d'habitants, s'étendant sur une surface de 625 000 km². Le nom même de l'Empire austro-hongrois n'est pas prononcé. Création artificielle de la politique, résultant de combinaisons complexes de traditions et d'intérêts, cet édifice apparaissait de plus en plus instable aux yeux de ceux qui connaissaient les divisions profondes, les incompatibilités radicales séparant les peuples réunis sous le sceptre des Habsbourg. [...]

Cet Empire n'a pu cependant résister à l'ébranlement de la guerre. Soutenu et comme étayé par les avantages de l'Allemagne pendant les premières années, l'édifice a craqué de toutes parts dès que l'issue de la lutte est apparue favorable à l'Entente. On a proclamé l'indépendance de la Bohême dans les rues de Prague avant le désastre final, qui a été précipité par la désertion des bataillons yougoslaves. Les deux capitales de l'Empire austro-hongrois ont été bouleversées par la révolution. [...]

La paix autrichienne n'a (été signée) que dix mois après l'armistice. Elle consacre le démembrement de l'Autriche, qui s'est accompli spontanément au moment de la débâcle de l'armée sur le front italien. De tous côtés, les groupements nationaux, se refusant à vivre plus longtemps sous le joug¹ d'une minorité allemande, ont formé alors des États indépendants, ou se sont réunis aux États voisins de même nationalité. [...]

Si triste que puisse sembler le sort de l'Autriche, il apparaîtra sans doute aux historiens futurs comme un sort inévitable. La position du nouvel État autrichien peut paraître misérable à côté de sa situation antérieure, mais cette situation n'était ni stable, ni naturelle. »

Notes :

1. la domination.

Source : Emmanuel de Martonne, « *Le Traité de Saint-Germain et le démembrement de l'Autriche* », annales de géographie n°157, Année 1920. (Emmanuel de Martonne est un géographe français qui participe aux travaux préparatoires des traités de paix de la Première Guerre mondiale. Il a contribué à l'élaboration du tracé des frontières de l'Entre-deux-guerres).



Questions :

1. Présentez l'auteur du document et le contexte de sa rédaction.
2. En confrontant le document avec vos connaissances, présentez la situation de l'empire d'Autriche-Hongrie en 1914.
3. Expliquer la phrase « Cet Empire n'a pu cependant résister à l'ébranlement de la guerre ».
4. Pour quelles raisons l'auteur considère-t-il que le sort de l'Autriche est triste mais inévitable ?
5. Quels nouveaux États sont issus du démembrement de l'Empire d'Autriche-Hongrie ?